



## Commande de materiel informatique plutot louche

Par **kurtiNC**, le **06/05/2008** à **13:29**

bonjour,

j'habite Noumea en Nouvelle Calédonie.

je suis co-gérant d'une entreprise de vente/prestation de materiel informatique

dernierement, un responsable d'une entreprise informatique africaine

nous a sollicité pour l'achat de 20 ordinateurs portable 17"... passons les details.

ils nous affirme de faire le reglement une fois le devis accordé par virement bancaire et nous demande de leur faire parvenir notre RIB afin de nous faire parvenir le reglement...

nous sommes assez soucieux de faire parvenir notre RIB.

quels sont les risques?

sachant qu'il y a quelques annees, une commande de consommables pour imprimantes avait ete effectuée pour un prestataire informatique d'afrique:

le reglement et la livraison s'etait deroule a merveilles...

ca reste quand meme assez louche de faire une commande informatique d'afrique sur la nouvelle calédonie qui est reputée pour ses taxes alors que les ventes en lignes sont mondialement connues et certifiées..

quels sont les risques?????

merci pour tout !!!!!!!!!!!!!

Par **JamesEraser**, le **09/06/2008** à **23:46**

Simple : une belle vente ou une super arnaque.

Mais pourquoi vous avoir demandé un RIB avant même la confirmation d'acceptation du devis

..... ?

Vous ne vous êtes pas posé la question ??

Cordialement